

Le programme Éco-quartier

BILAN 2005 ET 2006



Table des matières

NOTE AU LECTEUR	5
1. ÉCO-QUARTIER : UNE ACTION LOCALE À DIMENSION HUMAINE	
1.1 Présentation du programme	6
1.2 Partage des responsabilités	7
2. MÉTHODOLOGIE DU BILAN	
2.1 Enquête auprès des organismes	8
3. FAITS SAILLANTS 2005 ET 2006	9
4. ACTIVITÉS DES ÉCO-QUARTIERS EN 2005 et 2006	
4.1 Activités réalisées	11
5. PRINCIPALES RÉALISATIONS	
5.1 Constats	13
5.1.1 Ressources humaines	13
5.1.2 Ressources financières	14
5.1.3 Partenaires	14
5.1.4 Investissement du milieu	14
5.1.5 Activités réussies	14
5.1.6 Commentaires recueillis	14
5.2 Investissement du milieu	15
5.3 Sources externes de financement	16
5.4 Emplois	18
5.5 Communautés ethnoculturelles : une présence stable au sein des Éco-quartiers	20
5.6 Partenariat	20
5.7 Formation	21
6. PORTRAITS DES ARRONDISSEMENTS	22
6.1 Arrondissement d'Ahuñtsic-Cartierville	24
6.2 Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	26
6.3 Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	28
6.4 Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	30
6.5 Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	32
6.6 Arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie	34
6.7 Arrondissement de Saint-Laurent	36
6.8 Arrondissement du Sud-Ouest	38
6.9 Arrondissement de Ville-Marie	40
6.10 Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	42
6.11 Portrait type d'un Éco-quartier en 2005 et 2006	44
CONCLUSION	45
Annexe	
Rapport statistique des événements par volet pour l'année 2006	46

Tableaux, graphique, carte et annexe

Tableau 1	page 11
Répartition des événements dans les quatre volets du programme Éco-quartier en 2005 et 2006	
Tableau 2	page 12
Données sur les activités réalisées dans le cadre du programme Éco-quartier en 2005 et 2006	
Tableau 3	page 15
Données sur l'investissement du milieu dans le programme Éco-quartier de 1998 à 2006	
Tableau 4	page 16
Sources et montants du financement externe accordé aux Éco-quartiers de 1998 à 2006	
Tableau 5	page 18
Données sur la création d'emplois dans le cadre du programme Éco-quartier de 1998 à 2006	
Tableau 6	page 19
Évolution de la situation de l'emploi dans le programme Éco-quartier depuis 2001	
Tableau 7	page 20
Données sur la présence des personnes des communautés ethnoculturelles dans le programme Éco-quartier de 1998 à 2006	
Tableau 8	page 21
Données relatives à la formation offerte dans le cadre du programme Éco-quartier de 2000 à 2006	
Graphique	page 17
Évolution du taux de réussite des demandes de financement depuis 2000	
Carte	page 23
Présence du programme Éco-quartier dans les arrondissements montréalais	
Annexe	page 46
Rapport statistique des événements par volet pour l'année 2006	

Note au lecteur

Des données statistiques globales ont été recueillies par la firme SOM recherches et sondages. Des extraits de son rapport, *Évaluation des retombées socioéconomiques et des réalisations 2005-2006 du programme Éco-quartier*, sont présentés dans le bilan, notamment aux sections 5 et 6.

Les données extraites en 2006 du Gestionnaire Éco-quartier (GEQ) sont incomplètes, car plusieurs organismes Éco-quartier ne l'utilisaient plus pour établir leur rapport d'activité.

Enfin, pour alléger le texte, le terme « Éco-quartier » désigne ici indifféremment le programme Éco-quartier ou ses organismes promoteurs, les Éco-quartiers.

1

Éco-quartier : une action locale à dimension humaine

1.1 Présentation du programme



Créé en 1995 par la Ville de Montréal, le programme d'action environnementale Éco-quartier vise à améliorer la qualité de vie des résidents des quartiers montréalais. Chaque quartier ayant sa réalité propre, la mise en œuvre du programme repose sur la connaissance qu'ont les citoyens de leurs besoins et, dans le même esprit, sur une prise en charge locale des solutions.

Les conseils d'arrondissement de la Ville, budgets à l'appui, confient ainsi à des organismes communautaires à but non lucratif, les Éco-quartiers, le mandat de planifier et de réaliser sur leur territoire respectif des activités environnementales qui font une large place à l'engagement bénévole des résidents. Les Éco-quartiers travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales pour mettre en place des actions particulières et adaptées à la réalité de leur arrondissement. À ce jour, 27 organismes promoteurs et dix arrondissements participent au programme.

De façon plus précise, les Éco-quartiers ont pour mission de promouvoir l'écocivisme dans les habitudes de vie des Montréalais. À cette fin, ils mènent des actions de sensibilisation, d'information, de formation et de mobilisation pour inciter les résidents locaux à :

- diminuer la masse des matières résiduelles qu'ils génèrent, selon le principe des 3RV : réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation par le compostage;
- améliorer la propreté du quartier;
- embellir et protéger le patrimoine végétal.

Plusieurs raisons justifient ce programme :

- Éco-quartier complète les services municipaux de gestion des matières résiduelles.
- Prônant la communication directe avec les citoyens, Éco-quartier fournit aux arrondissements un mécanisme privilégié pour intervenir auprès des citoyens en matière d'environnement.
- Éco-quartier encourage les organismes voués à l'environnement à multiplier les actions environnementales dans leurs milieux respectifs.
- Éco-quartier est un atout important pour atteindre les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

- Éco-quartier, par ses retombées socioéconomiques, optimise les investissements financiers des arrondissements; il crée des emplois et accroît la portée des programmes municipaux.
- Éco-quartier permet à des jeunes d'acquérir des compétences en environnement.
- Éco-quartier investit dans l'avenir en encourageant les changements de comportement.
- Éco-quartier établit des stratégies adaptées aux caractéristiques et aux besoins particuliers des clientèles visées.

Précisons enfin que les activités des Éco-quartiers s'inscrivent dans les quatre volets du programme, à savoir 3R, Embellissement, Nature en ville et Propreté.

1.2 Partage des responsabilités

Divers intervenants assurent la gestion du programme au nom de la Ville de Montréal.

- Depuis 2002, les arrondissements assument entièrement la gestion du programme Éco-quartier.
- La Direction de l'environnement et du développement durable du Service des infrastructures, transport et environnement de la Ville de Montréal est responsable de la production des bilans du programme Éco-quartier et le présent bilan est son plus récent.
- La Division de la gestion des matières résiduelles, qui relève de la Direction de l'environnement et du développement durable, conseille les arrondissements sur le programme.

Notons enfin que le présent document s'appuie, entre autres, sur les rapports annuels préparés par les Éco-quartiers et sur les données recueillies et traitées par la Division de la gestion des matières résiduelles. Ce travail préparatoire au bilan est réalisé avec l'aide d'une base de données appelée Gestionnaire Éco-quartier ou GEQ.



2

Méthodologie du bilan

2.1 Enquête auprès des organismes



La Ville de Montréal a mandaté SOM pour dresser le bilan du programme Éco-quartier 2005-2006. Ce bilan vise principalement à évaluer les retombées socioéconomiques et les réalisations du programme en 2005-2006 ainsi qu'à effectuer une analyse comparative avec les années précédentes.

Plus précisément, le mandat confié avait les objectifs suivants :

- répertorier et dénombrer les principales activités réalisées en 2005 et en 2006 et en déterminer la qualité;
- établir les retombées, au plan de l'emploi, du nombre d'activités réalisées, de la structure organisationnelle et du mode de financement;
- dresser la liste des retombées socioéconomiques par arrondissement (Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Plateau-Mont-Royal, Sud-Ouest, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension).

Pour établir des comparaisons avec les années antérieures, SOM a utilisé le même questionnaire que par les années précédentes. La Ville de Montréal a fourni la liste des personnes à contacter. Les questionnaires ont été acheminés par courriel (version électronique) et par la poste (version papier). Les responsables et coordonnateurs avaient préalablement été avisés qu'ils recevraient le questionnaire par la poste et qu'un professionnel de SOM allait ensuite les rencontrer pour valider leurs réponses.

Des entrevues individuelles avec les coordonnateurs des 27 organismes ont été réalisées du 10 avril au 1^{er} mai 2007.

3

Faits saillants 2005 et 2006



10^e ANNIVERSAIRE DU PROGRAMME ÉCO-QUARTIER

Le 22 octobre 2005, plus de 200 personnes se sont réunies pour célébrer le 10^e anniversaire de la création du programme Éco-quartier. Une occasion unique de partager les souvenirs, les bons coups et remercier les personnes qui ont contribué au succès du programme.

Le Regroupement de services Éco-quartier (RESEQ), organisateur de la fête, a fait appel à la collaboration de tous les organismes pour présenter une rétrospective des événements marquants de chacun d'eux. Pour sa part, la Ville a contribué au financement et à l'organisation de certaines activités.

LA FORMATION : UN INVESTISSEMENT QUI PERMET LE PERFECTIONNEMENT ET LA MISE À JOUR DES COMPÉTENCES

La Division de la gestion des matières résiduelles a repris les séances de formation s'adressant aux employés et aux bénévoles des Éco-quartiers. Deux cours ont été préparés et donnés, soit un cours de familiarisation aux résidus domestiques dangereux (RDD) et un cours sur la promotion du compostage, de l'herbicyclage et des solutions de rechange aux pesticides. Offerts deux fois chacun, ces cours ont permis à près de 80 personnes de recevoir les conseils de spécialistes.

Les cours ont de nouveau été offerts en 2006. La formation a permis de perfectionner et de mettre à jour les compétences du personnel et des bénévoles.

Un projet pilote de formation à distance portant sur le programme Éco-quartier, organisé par l'Institut international de gestion des grandes métropoles (IIGGM), a permis de préciser les avantages et les contraintes technologiques de la formation à distance à partir d'un cas concret et exportable dans les pays en voie de développement. Dans leurs commentaires d'évaluation, les participants en provenance de plusieurs villes et pays ont indiqué avoir beaucoup aimé l'expérience élaborée à Montréal.

BONIFICATION DU GESTIONNAIRE ÉCO-QUARTIER (GEQ)

Le GEQ a été grandement amélioré grâce à la mise en ligne d'une version électronique facilitant nettement le suivi et la mise à jour. Rappelons que le GEQ est une base de données informatique qui permet aux organismes de saisir les informations relatives à leurs activités. Pour faciliter la saisie, une formation continue et adaptée est dispensée aux nouveaux employés qui utilisent le GEQ. Les informations rassemblées constituent le rapport d'activités de l'organisme qui est remis aux arrondissements. Les données recueillies sont analysées afin d'élaborer le bilan des activités qui est produit par la Division de la gestion des matières résiduelles.

LA PROMOTION : UNE ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION FONDAMENTALE

Il est important de souligner le rôle actif des Éco-quartiers dans la promotion des programmes et des services de la Ville liés à la gestion des matières résiduelles. En effet, leur présence auprès des citoyens est précieuse pour vulgariser le recyclage, le compostage, la réduction à la source et le réemploi. La mise en œuvre de la collecte sélective des matières recyclables dans les immeubles de neuf logements et plus est possible grâce à leur intervention auprès des concierges et des locataires.

Par ailleurs, le dépliant présentant le programme Éco-quartier a été rafraîchi. Un comité de rédaction formé de représentants d'organismes et de la Ville a enrichi la nouvelle version de témoignages. La Ville a également réalisé le 6^e bilan des réalisations du programme Éco-quartier couvrant les années 2003 et 2004. Publié en novembre 2006, ce bilan révèle que les organismes ont continué à offrir des activités créatives et profitables malgré les nombreux écueils. Par ailleurs, la Ville a contribué à la publication du guide Le compostage tout compris produit par l'Éco-quartier Jeanne-Mance-Mile-End.

UN PROGRAMME DONT LES RETOMBÉES RAYONNENT À L'EXTÉRIEUR DU PAYS

Une présentation PowerPoint a été préparée avec la participation des organismes, des arrondissements et de la ville centrale pour expliquer les grandes lignes du programme. Les organismes et les arrondissements y témoignent de l'application locale.

Les 25 et 26 avril 2005, le programme a été présenté à une délégation technique de la mairie de Paris. Le développement du programme a également été l'un des sujets abordés au petit déjeuner-conférence durant le colloque de l'Association internationale des maires francophones qui a eu lieu le 26 avril 2006.

ÉCO-QUARTIER : UN LABORATOIRE INÉPUISABLE POUR LES THÈSES UNIVERSITAIRES

En novembre 2005, Carine Villemagne a déposé à l'UQAM, en cotutelle avec l'Université de Rennes 2, sa thèse de doctorat intitulée L'éducation relative à l'environnement en milieu communautaire urbain. Les groupes communautaires chargés du programme Éco-quartier y présentent une série de pratiques en éducation relative à l'environnement qui méritent d'être exploitées. Les études de cas ont porté sur les Éco-quartiers suivants : Parc-Extension, Émard, Louis-Cyr et Peter-McGill.

ÉCO-QUARTIER : UN PARTENAIRE RECHERCHÉ

Les organismes promoteurs du programme Éco-quartier sont sollicités pour participer à la mise sur pied d'interventions coordonnées sur tout le territoire de Montréal. Ainsi, Le Conseil régional de l'environnement (CRE) s'appuie sur le réseau des Éco-quartiers pour constituer les patrouilles vertes. L'été, des étudiants sont embauchés pour patrouiller dans les parcs et les places publiques afin de sensibiliser les citoyens au recyclage et à la propreté et de proposer des solutions de rechange aux pesticides.

L'opération MONTRÉAL.NET qui vise à maintenir la propreté principalement dans les quartiers centraux a aussi pu compter sur la collaboration du réseau des Éco-quartiers.

PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS MÉTROPOLITAINS

La Ville collabore avec le RESEQ pour assurer une présence pendant les événements métropolitains afin de rappeler les grandes priorités environnementales. Un partenariat a aussi été conclu pour les événements suivants : les Rendez-vous horticoles, le Salon national de l'environnement, la Semaine de réduction des déchets.

SOUTIEN AUX ARRONDISSEMENTS

Pour la deuxième année consécutive, une tournée auprès des gestionnaires du programme en arrondissement a permis d'adapter le soutien et les interventions aux besoins. Par ailleurs, les principales activités de soutien aux arrondissements ont porté sur l'évaluation et la possibilité de démarrer le programme, l'adaptation de l'encadrement du programme aux réalités, la détermination de nouveaux axes d'intervention et la mise à jour de la base de données pour permettre la préparation des bilans. Une présence continue auprès de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro permettra d'y démarrer le programme Éco-quartier en 2007. Le programme sera alors offert dans 11 arrondissements sur 19.

4



Activités des Éco-quartiers en 2005 et 2006

4.1 Activités réalisées

En 2005, les Éco-quartiers ont réalisé 2 627 événements¹. À ce nombre s'ajoutent les 815 événements organisés dans le cadre du volet Administration du programme, pour un total de 3 442 événements, soit une moyenne de 66 événements par semaine. C'est moins qu'en 2003 (71) et en 2004 (79).

En 2006, les Éco-quartiers ont réalisé 2 098 événements, auxquels s'ajoutent les 693 événements organisés dans le cadre du volet Administration. Au total, 2 791 événements ont eu lieu, soit une moyenne de 54 événements par semaine, ce qui est inférieur à 2005 (66 événements).

Le tableau 1 présente la répartition des événements dans les quatre volets du programme (3R, Embellissement, Nature en ville, Propreté) pour 2005 et 2006.

Tableau 1 - Répartition des événements dans les quatre volets du programme Éco-quartier en 2005 et 2006

2005	2006
Volet 3R : 42,9 % (1 478) des événements réalisés	Volet 3R : 40,6 % (1 135) des événements réalisés
Volet Embellissement : 9,2 % (317) des événements réalisés	Volet Embellissement : 8,5 % (239) des événements réalisés
Volet Nature en ville : 14,6 % (504) des événements réalisés	Volet Nature en ville : 14,3 % (401) des événements réalisés
Volet Propreté : 9,5 % (328) des événements réalisés	Volet Propreté : 11,5 % (323) des événements réalisés

¹ Notons qu'une « activité » peut donner lieu à plusieurs « événements ». Par exemple, si une activité comme la remise de billets de courtoisie lors des jours de collecte sélective est réalisée à trois reprises, on dira qu'il y a eu trois événements.

En 2005, plus de la moitié des événements 3R se sont inscrits dans le cadre de la collecte sélective (information, mise en œuvre et suivi dans les immeubles de neuf logements et plus, distribution de bacs, etc.). Par ailleurs, 2 678 bénévoles ont pris part aux activités. La distribution de fleurs, les corvées de propreté et la collecte sélective ont été les plus mobilisatrices.

En 2006, les données sur les activités réalisées sont incomplètes. En effet, plusieurs organismes n'utilisaient peu ou plus le GEQ pour y consigner leurs activités. Cependant, comme en 2005, près des deux tiers des événements 3R se sont inscrits dans le cadre

de la collecte sélective (information, mise en œuvre et suivi dans les immeubles de neuf logements et plus, distribution de bacs, etc.). Les bénévoles sont toujours présents aux corvées de propreté, à la distribution de fleurs et aussi aux activités sur le compostage.

Globalement, malgré la perte d'information dans le GEQ, les années 2005 et 2006 présentent des résultats supérieurs à ceux de 2003. Le regain de dynamisme remarqué en 2004 se confirme.

Le tableau 2 présente quelques données liées aux activités réalisées en 2005 et 2006.

Tableau 2 : Données sur les activités réalisées dans le cadre du programme Éco-quartier en 2005 et 2006

2005	2006
2 678 bénévoles Plus de 19 000 heures de bénévolat.	2 494 bénévoles Près de 16 000 heures de bénévolat.
150 693 participants. Les événements liés aux 3R ont été les plus populaires.	118 027 participants. Les événements liés aux 3R ont été les plus populaires.
1 593 liens de partenariat	1 607 liens de partenariat

5

Principales réalisations

5.1 Constats

5.1.1 Ressources humaines

Éco-quartier a enregistré une augmentation des emplois créés.

- Globalement, les emplois ont augmenté de 32 % entre 2004 et 2005 et de 15 % en 2005-2006. Cette croissance est attribuable en grande partie à la hausse des emplois non rémunérés surtout dans l'arrondissement Ville-Marie (le nombre de stagiaires ou de personnes réalisant des travaux compensatoires en 2004-2005 est passé de 60 à 146).
- Les emplois rémunérés ont subi une hausse (10 % pour les emplois permanents et 19 % pour les emplois non permanents entre 2005 et 2006).
- Toutefois, en matière de création d'emplois, le programme Éco-quartier n'est plus aussi efficace que pendant les premières années où les effectifs dépassaient 500 employés (entre 1998 et 2001).

Éco-quartier a fait de la place aux femmes et aux jeunes.

- En ce qui a trait à la composition de l'effectif, on remarque une nette progression des femmes et des jeunes (moins de 30 ans) depuis 2001. Par contre, la proportion de ces deux groupes

est plus élevée dans les postes non permanents. Notons que la parité entre les hommes et les femmes est observée dans les emplois permanents, tandis que dans les instances décisionnelles telles que les CA, la parité n'est pas tout à fait atteinte pour les femmes.

- Bon an mal an, depuis 2003, le nombre de personnes issues des communautés culturelles est sensiblement le même dans les Éco-quartiers.

Certains organismes n'ont pas accès à des ressources formées en environnement à l'interne.

- En matière de formation, Éco-quartier pouvait compter sur l'expertise en environnement de 36 % de ses effectifs en 2005 et de 38 % en 2006. Bien que tous les employés n'aient pas une formation en environnement, il ressort qu'en 2005 et en 2006, 63 % et 67 % des organismes Éco-quartier respectivement pouvaient s'appuyer sur au moins une ressource en environnement. Il n'en demeure pas moins que près du tiers des organismes n'ont pas accès à des ressources ayant une formation universitaire en environnement.

5.1.2 Ressources financières

Le financement extérieur d'Éco-quartier a augmenté de façon notable entre 2005 et 2006.

- Le seuil de 1,5 M \$ n'avait pas été franchi depuis 2001. En 2006, le financement extérieur global du programme Éco-quartier s'est élevé à 1 558 622 \$. Le gouvernement fédéral a contribué largement à cette hausse (augmentation de 88 % des sommes allouées entre 2005 et 2006). La participation des autres sources publiques (qui représentent toujours une plus petite part du financement), a augmenté de 629 % durant la même période. Rappelons que le secteur municipal demeure le plus important bailleur de fonds et que sa contribution a grimpé de 66 % entre 2005 et 2006.
- À la lumière des résultats obtenus, il ressort que le financement d'Éco-quartier s'est amélioré en 2006 comparativement à la période 2003-2005. Cette croissance est attribuable à quelques arrondissements qui se démarquent sur le plan du financement extérieur, notamment Le Sud-Ouest qui recueille 41 % du financement extérieur total du programme (ce qui inclut la gestion d'un écocentre), Rosemont-La Petite-Patrie et Ville-Marie.

Éco-quartier a présenté moins de demandes de financement depuis 2003, mais ces dernières se sont accrues de 23 % en 2006.

- Comparativement aux trois années précédentes, les demandes de financement ont augmenté en 2006. On note un regain surtout dans les arrondissements mentionnés précédemment. Le taux de réussite des demandes a également grimpé en 2005-2006, et ce, dans tous les arrondissements.

5.1.3 Partenaires

Éco-quartier a compté sur de nombreux partenaires.

- Les partenaires sont variés : commerces, organismes publics et organismes à but non lucratif. En 2005, 93 % des organismes avaient des partenaires extérieurs au quartier, tandis qu'en 2006, ce pourcentage a baissé à 89 %.

5.1.4 Investissement du milieu

Éco-quartier a bénéficié d'investissements accrus du milieu.

- L'investissement s'est accru de 8 % entre 2005 et 2006. Cette hausse est attribuable en grande partie aux commandites, puisque les prêts d'équipement et de services ont augmenté dans une moindre mesure et que le bénévolat a plutôt diminué depuis 1999.
- L'apport des partenaires est donc primordial pour contribuer au développement d'Éco-quartier, puisqu'il semble difficile de mobiliser les citoyens pour faire du bénévolat depuis plusieurs années.

5.1.5 Activités réussies

Éco-quartier a organisé de nombreuses activités de tout genre.

- Dans le volet 3R, de multiples activités ont été organisées : animations, ateliers sur le compostage et le recyclage, mise en œuvre de la collecte sélective et du compostage communautaire, collecte de produits particuliers et activités de sensibilisation. Dans le volet Propreté, les corvées de nettoyage prédominent.

Éco-quartier a mis sur pied des événements qui contribuent à l'activité socioéconomique des quartiers.

- Les activités font appel aux bénévoles (2 678 bénévoles en 2005 et 2 494 en 2006). On a aussi pu compter sur la collaboration de plus de 1 500 partenaires en 2005 et 2006. En moyenne, les activités attirent plus de 40 personnes.
- Ces chiffres sont révélateurs de l'apport dynamique du secteur communautaire nécessaire à Éco-quartier pour remplir sa mission et atteindre ses objectifs environnementaux.

5.1.6 Commentaires recueillis

Éco-quartier a obtenu de bons résultats sur le terrain.

- Selon les organismes, les résultats obtenus lors des activités mettent en lumière les points forts d'Éco-quartier. En outre, sur le plan opérationnel, chaque organisme est efficace selon les commentaires recueillis.
- Par contre, on note une lacune sur le plan de la structure administrative, ce qui cause des problèmes et des difficultés de financement.

5.2 Investissement du milieu

En vertu des normes du programme, les Éco-quartiers sont tenus de recevoir un investissement de leur milieu d'intervention (entreprises locales principalement)

représentant au moins 25 % du soutien financier reçu de l'arrondissement. Le tableau 3 présente les résultats obtenus à ce chapitre.

Tableau 3 - Données sur l'investissement du milieu dans le programme Éco-quartier de 1998 à 2006

	1998	1999*	2000	2001	2002**	2003	2004 ²	2005 ³	2006 ⁴
Bénévolat ⁵	655 810 \$	743 060 \$	656 120 \$	639 290 \$	388 260 \$	245 990 \$	26 970 \$	225 220 \$	213 016 \$
Commandites	107 905 \$	181 940 \$	191 200 \$	244 330 \$	83 273 \$	75 534 \$	ND	253 326 \$	308 488 \$
Prêt d'équipement et de services	158 949 \$	146 733 \$	103 341 \$	169 304 \$	75 473 \$	62 975 \$	ND	127 900 \$	132 761 \$
Total	922 949 \$	1 071 733 \$	950 661 \$	1 052 924 \$	547 006 \$	382 499 \$	26 970 \$	606 446 \$	654 265 \$

* Données sur une période de 15 mois.

** Données sur une période de neuf mois, calculées pour 39 des 43 districts.

Accroissement de l'investissement du milieu attribuable aux commandites

L'investissement du milieu (facteur témoin de l'apport de la communauté au programme et de la capacité des Éco-quartiers à solliciter cette dernière) s'est accru de 8 % entre 2005 et 2006 (passant de 606 446 \$ à 654 265 \$). La hausse des commandites (soit 22 %) pour la même période explique cette croissance, puisque le bénévolat a plutôt diminué (cette situation est observée depuis 1999) et que les prêts d'équipement et de services sont relativement stables.

Notons que l'investissement atteint en 2005 et 2006 a dépassé celui de 2002 (respectivement 606 446 \$, 654 265 \$ et 547 006 \$).

Globalement, après une baisse en 2003 et 2004, on note une hausse de l'apport de la communauté au programme. En effet, l'investissement du milieu représente respectivement 25 % et 26 % en 2005 et 2006.

² En 2004, en raison de la sous-utilisation de la base de données GEQ, les heures de bénévolat sont incomplètes.

³ Les données de 2005 cumulent les activités de 24 organismes sur 27.

⁴ Les données de 2006 cumulent les activités de 26 organismes sur 27.

⁵ La valeur du bénévolat est calculée en multipliant les heures totales annuelles de bénévolat par le taux horaire de 10 \$.

5.3 Sources externes de financement

Le financement extérieur a augmenté de façon marquée entre 2005 et 2006, passant de 922 925 \$ à 1 558 622 \$, soit une hausse de 69 %. Cette croissance est attribuable en partie à la contribution accrue du gouvernement fédéral (hausse de 88 % pour la même période) et des autres sources publiques (augmentation de 629 %).

Il y a lieu de souligner l'apport du secteur municipal qui devient, en 2006, le principal bailleur de fonds (447 615 \$) des organismes de l'Éco-quartier (en excluant la subvention du programme Éco-quartier).

Finalement, les revenus autonomes provenant de la vente de divers articles ont augmenté de 77 % entre 2005 et 2006, atteignant un sommet de 143 852 \$ depuis l'existence du programme Éco-quartier.

Si l'on exclut la subvention Éco-quartier provenant des arrondissements, les principaux organismes publics ayant contribué au financement et à la création d'emplois au sein des Éco-quartiers en 2005 et 2006 sont les suivants :

- Ville de Montréal
- Emploi et Solidarité sociale

- Ressources humaines et Développement social Canada
- Environnement Canada
- RECYC-QUÉBEC
- Hydro-Québec
- Shell Canada

Enfin, il est à noter qu'en raison de la hausse du financement externe total, la moyenne de financement externe par organisme est passée d'environ 34 000 \$ en 2005 à 58 000 \$ en 2006.

Le tableau 4 présente l'évolution du financement externe de 1998 à 2006

Tableau 4 - Sources et montants du financement externe accordé aux Éco-quartiers de 1998 à 2006

	1998	1999*	2000	2001	2002**	2003	2004	2005	2006
Municipal autre qu'Éco-quartier	93 755 \$	245 885 \$	592 717 \$	556 559 \$	247 258 \$	214 969 \$	121 984 \$	269 111 \$	447 615 \$
Provincial	778 690 \$	826 963 \$	630 912 \$	629 248 \$	608 511 \$	474 153 \$	332 831 \$	274 920 \$	259 972 \$
Fédéral	966 399 \$	2 544 608 \$	2 076 437 \$	425 691 \$	176 759 \$	175 954 \$	254 614 \$	225 215 \$	422 498 \$
Autres sources publiques	-	18 450 \$	24 877 \$	13 800 \$	-	19 054 \$	23 354 \$	28 572 \$	208 304 \$
Financement public total	1 838 844 \$	3 635 906 \$	3 324 943 \$	1 625 298 \$	1 032 528 \$	884 130 \$	732 783 \$	797 818 \$	1 338 389 \$
Dons et subventions privées	58 232 \$	120 385 \$	97 415 \$	64 403 \$	38 295 \$	6 425 \$	60 826 \$	43 762 \$	76 381 \$
Ventes diverses (articles promotionnels et autres)	43 281 \$	64 522 \$	68 104 \$	53 291 \$	84 284 \$	65 780 \$	52 713 \$	81 345 \$	143 852 \$
Financement privé total	101 513 \$	184 907 \$	165 519 \$	117 694 \$	122 579 \$	72 205 \$	113 539 \$	125 107 \$	220 233 \$
Financement extérieur total	1 40 357 \$	3 820 813 \$	3 490 422 \$	1 742 992 \$	1 155 107 \$	956 335 \$	846 322 \$	922 925 \$	1 558 622 \$

* Données sur une période de 15 mois.

** Données sur une période de neuf mois.

On compte moins de demandes de financement depuis 2003, mais de meilleurs taux de réussite.

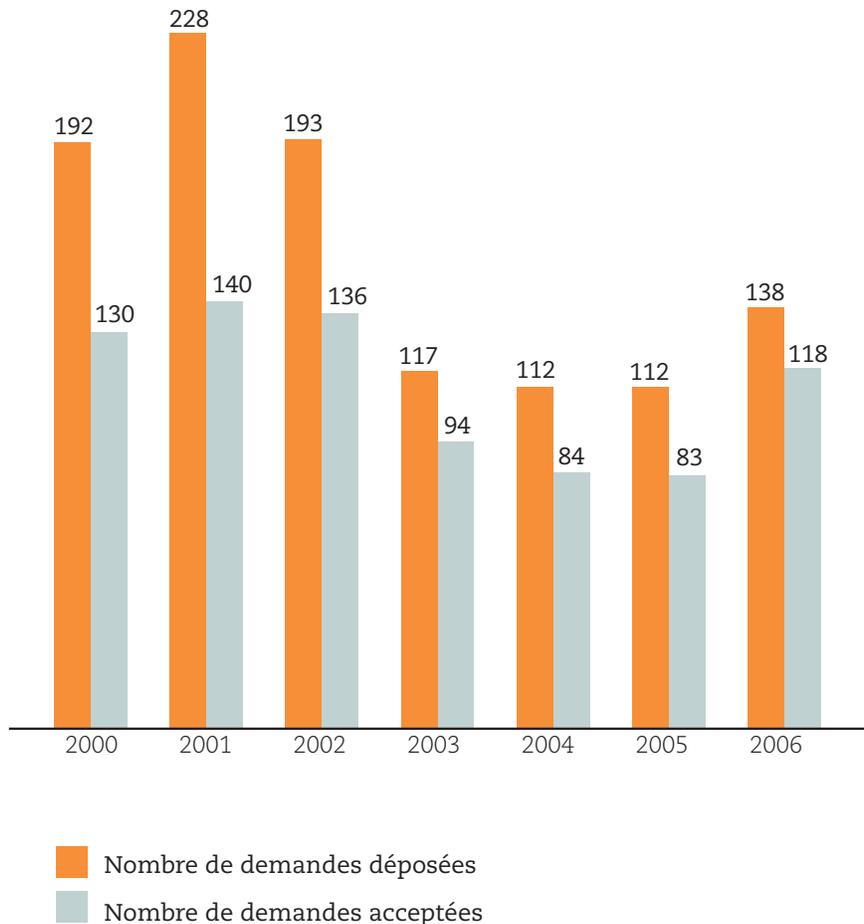
L'analyse des demandes de financement au fil des ans révèle qu'elles sont en régression depuis 2003, sauf en 2006 où elles se sont accrues de 23 % (passant de 112 en 2005 à 138 en 2006).

En contrepartie, on observe depuis 2003 une amélioration du taux de réussite des demandes. Notons toutefois que les demandes acceptées sont également en régression depuis 2003, exception faite de l'amélioration de 42 % notée entre 2005 et 2006 (où elles sont passées de 83 à 118).

Cela dit, il importe de souligner que sur les 138 demandes de financement déposées par les Éco-quartiers en 2006, 118 ont été acceptées, soit un taux de succès de 86 %. En 2005, ce pourcentage était de 74 % (83 demandes sur 112).

Le graphique illustre l'évolution du taux de réussite des demandes de financement entre 2000 et 2006.

Graphique - Évolution du taux de réussite des demandes de financement depuis 2000



5.4 Emplois

En 2005, la création d'emplois a été plus importante que l'année précédente. En effet, on a enregistré une croissance marquée de 32 % du nombre d'emplois créés dans le cadre de l'Éco-quartier, qui sont passés de 246 à 324. En 2006, une augmentation de 15 % a été observée pour un total de 373 emplois créés.

L'analyse de l'évolution des emplois créés révèle que dans les années 1998 à 2001, on a créé plus de 500 emplois, tandis que dans les années suivantes, on a

assisté à une baisse, la plus importante en 2004 avec seulement 246 emplois créés. Entre 2003 et 2004, on constate une certaine stabilité et en 2005, une croissance marquée.

Plus précisément, la croissance importante des emplois observée entre 2004 et 2005 s'explique par la hausse majeure des emplois non rémunérés, le nombre de stagiaires ou de personnes réalisant des travaux compensatoires étant passé de 60 à 146. Entre 2005 et 2006, les emplois

non rémunérés ont augmenté de 15 %. Pendant ce temps, les emplois permanents grimpaient de 10 % et les emplois non permanents, de 19 %.

Soulignons qu'en 2005, 52 % des organismes ont encadré des stagiaires comparativement à 74 % en 2006.

Le tableau 5 présente les résultats obtenus en 2005 et 2006 et les données figurant dans les bilans socioéconomiques du programme réalisés depuis 1998.

18

Tableau 5 - Données sur la création d'emplois dans le cadre du programme Éco-quartier de 1998 à 2006

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Employés permanents	84	94	92	80	72	72	74	70	77
Employés non permanents (occasionnels, saisonniers, etc.)	396	325	321	189	168	127	112	108	128
Employés non rémunérés (stages, travaux compensatoires)	102	146	168	276	98	51	60	146	168
Total	582	565	581	545	338	250	246	324	373

Par ailleurs, en 2005, sur l'ensemble des 178 emplois rémunérés créés par le programme Éco-quartier, 129 (72 %) étaient des emplois à temps plein, et 49 (28 %), des emplois à temps partiel. 52 des 70 emplois permanents (74 %) et 77 des 108 emplois non permanents (71 %) étaient à temps plein.

En 2006, 138 des 205 emplois rémunérés (67 %) ainsi que la

majorité des emplois permanents (52 sur 77, soit 68 %) et 86 emplois non permanents (67 %) étaient des emplois à temps plein.

L'analyse de l'évolution de l'emploi au sein du programme Éco-quartier depuis 2001 montre que la proportion d'emplois occupés par des femmes, des moins de 30 ans et des diplômés universitaires a atteint des

niveaux records en 2006. Par contre, on note une chute du pourcentage des emplois non permanents d'une durée de plus de six mois, qui est passé de 57 % en 2001 à 23 % en 2006.

Le tableau 6 donne un aperçu de l'évolution de cette situation depuis 2001.

Tableau 6 - Évolution de la situation de l'emploi dans le programme Éco-quartier depuis 2001

	2001 Total (269) ⁶	2002 Total (240)	2003 Total (199)	2004 Total (186)	2005 Total (178)	2006 Total (205)
Emplois occupés par des femmes	55 % (149)	50 % (121)	52 % (104)	60 % (112)	60 % (107)	64 % (132)
Emplois occupés par des moins de 30 ans	46 % (125)	51 % (122)	47 % (95)	53 % (99)	64 % (114)	66 % (136)
Employés ayant une formation universitaire	48 % (ND)	49 % (117)	48 % (97)	54 % (101)	56 % (99)	60 % (122)
Employés issus de communautés ethnoculturelles	20 % (55)	21 % (50)	22 % (44)	25 % (46)	20 % (36)	18 % (37)
Emplois non permanents d'une durée égale ou supérieure à six mois ⁷	57 % (108)	49 % (82)	52 % (66)	41 % (46)	31 % (34)	23 % (30)
Stage d'une durée égale ou supérieure à six mois	14 sur 44	5 sur 15	4 sur 17	5 sur 36	6 sur 54	6 sur 68

⁶ Sur la base des emplois permanents et non permanents

⁷ Sur la base des emplois non permanents seulement

5.5 Communautés ethnoculturelles : une présence stable au sein des Éco-quartiers

Tableau 7 - Données sur la présence des personnes des communautés ethnoculturelles dans le programme Éco-quartier de 1998 à 2006

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Employés permanents	16	20	16	15	16	13	17	18	15
Employés non permanents (occasionnels, saisonniers, etc.)	41	63	101	40	34	31	29	18	22
Membre d'un CA	33	57	ND	138	61	45	49	49	57
Total	90	140	117	193	111	89	95	85	94

20

Le nombre de personnes issues des communautés ethnoculturelles occupant des emplois permanents est relativement stable. La période de 2003 à 2006 révèle que le nombre total de personnes provenant des communautés ethnoculturelles est plus ou moins le même d'une année à l'autre, tandis qu'il était nettement supérieur entre 1999 et 2002. Notons

que cette observation recoupe celle qui a été faite sur la création d'emploi en général.

Le nombre d'employés permanents issus des communautés culturelles est relativement stable comparativement à celui des employés non permanents qui diminue depuis 2001.

Pour ce qui est des membres d'un CA issus des communautés culturelles, leur nombre était pratiquement le même de 2003 à 2005, tandis qu'en 2006, il se comparait à celui des années 1999 et 2002.

5.6 Partenariat

Les partenaires locaux et externes au quartier proviennent de multiples secteurs. On compte notamment des commerces, des organismes publics ainsi que des organismes à but non lucratif.

Notons qu'en 2005, 93 % des organismes de l'Éco-quartier pouvaient compter sur des partenaires extérieurs au quartier, tandis qu'en 2006, cette proportion se situait à 89 %.

Bien que les partenaires locaux soient très diversifiés à l'échelle de l'ensemble du programme,

certains sont présents d'un Éco-quartier à l'autre et renouvellent leur participation année après année. Il s'agit notamment de la police du quartier, de Tandem Montréal, des CLSC, des écoles primaires et secondaires, des centres de jeunes et des journaux de quartier.

Les partenaires extérieurs les plus présents dans les réseaux des Éco-quartiers sont surtout des organismes voués à la protection de l'environnement, comme Équiterre ou les CRE (Conseil régional de l'environnement), mais aussi la Tohu,

Oxfam, l'Office municipal d'habitation et la Commission scolaire de Montréal.

Aussi, comme en 2003 et 2004, plusieurs Éco-quartiers ont mentionné les autres Éco-quartiers de leur arrondissement à titre de partenaires locaux, ce qui révèle une volonté mutuelle de collaborer et de se concerter pour mieux atteindre les objectifs communs.

5.7 Formation

Le nombre de formations suivies par les employés ainsi que leurs participants a augmenté entre 2005 et 2006.

L'examen de l'évolution de la formation suivie par les employés de l'Éco-quartier révèle une diminution du nombre des formations depuis 2000, sauf en 2006 où elles sont passées de 88 à 109, soit une hausse notable de 24 % comparativement à l'année précédente.

En contrepartie, le nombre moyen d'employés ou de bénévoles par formation a augmenté au fil des ans. En effet, on comptait 3,6 participants par formation en 2006, tandis que la moyenne était de 2,8 personnes en 2005 et de moins de 2 personnes pour les années précédentes. Les formations les plus populaires chez les employés ou les bénévoles sont celles ayant pour thème des sujets environnementaux comme le compostage, les résidus domestiques dangereux, les toits verts, les pesticides. Les formations en bureautique, sur

l'art de s'exprimer en public ou sur la recherche de financement ont aussi été en demande.

Au chapitre des formations données à des publics extérieurs, leur nombre a nettement augmenté. Entre 2004 et 2005, il est passé de 250 à 541, soit une hausse de 116 %. Le nombre de formations s'est relativement maintenu entre 2005 et 2006. Notons qu'en 2006, un sommet de 552 formations a été atteint. Cependant, les données relatives au nombre de personnes ayant participé à ces formations ne sont pas disponibles. Les formations les plus populaires chez les citoyens sont les ateliers sur le compostage, le lombricompostage, les 3R, le recyclage, les résidus domestiques dangereux ainsi que le jardinage écologique.

Soulignons qu'en 2005 et 2006, 92 % des organismes ont fait suivre des formations à leur personnel. En 2005, ils étaient 96 % comparativement à 100 % en 2006.

Tableau 8 - Données relatives à la formation offerte dans le cadre du programme Éco-quartier de 2000 à 2006

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de formations suivies par les employés ou les bénévoles	406	197	125	94	83	88	109
Nombre d'employés ou de bénévoles ayant participé aux formations	185	249	206	152	163	249	394
Nombre de formations données à des publics extérieurs	149	169	312	184	250	541	552
Nombre de personnes ayant participé aux formations	3 104	5 223	9 526	7 425	9 908	ND	ND

6

Portraits des arrondissements



Ce chapitre présente les réalisations des Éco-quartiers par arrondissement et ce, pour les dix arrondissements où le programme était en vigueur en 2005 et en 2006 (voir la carte *Présence du programme Éco-quartier dans les arrondissements montréalais* à la page suivante).

Les portraits dressés mettent en lumière l'importance des réalisations des acteurs œuvrant directement sur le terrain. Présentés par ordre alphabétique de noms d'arrondissement, ils fournissent les données suivantes :

- la population desservie (les données proviennent de Statistique Canada, Recensement de 2001);
- les noms des organismes promoteurs du programme en 2006;
- les emplois créés en 2005 et 2006;

- les formations reçues par le personnel et celles offertes aux citoyens en 2005 et 2006;
- la composition du conseil d'administration en 2005 et 2006;
- l'apport économique du programme en 2005 et 2006;
- le nom de la direction dont relève le programme dans l'arrondissement;
- le compte rendu d'une activité réalisée en 2005 et en 2006 qui est particulièrement représentative de l'ensemble des manifestations figurant dans le Gestionnaire Éco-quartier ou qui se distingue par son originalité.

Le portrait type d'un Éco-quartier en 2005 et 2006 (composition et réalisations) complète le chapitre.

6.1 Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville*

Population : 125 145 habitants

Organismes promoteurs

Embellissons Fleury
Éco-quartier Cartierville
NRJ Ahuntsic
Éco-quartier Saint-Sulpice
Voisins-du-Sault

24

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 34 emplois créés : 12 permanents; 22 non permanents, dont 4 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 21 emplois occupés par des femmes, 13 par des hommes. • 22 emplois occupés par des moins de 30 ans, 12 par des 30 ans et plus. • 2 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 11 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 42 emplois créés : 14 permanents; 28 non permanents, dont 3 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 25 emplois occupés par des femmes, 17 par des hommes. • 26 emplois occupés par des moins de 30 ans, 16 par des 30 ans et plus. • 3 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 20 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 13 séances de formation suivies par 12 employés et bénévoles. • 72 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 17 séances de formation suivies par 20 employés et bénévoles. • 88 séances de formation organisées pour les citoyens.
Conseils d'administration	
<ul style="list-style-type: none"> • 27 citoyens ont siégé aux CA. • 15 sièges occupés par des hommes. • 24 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 5 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 29 citoyens ont siégé aux CA. • 9 sièges occupés par des hommes. • 26 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 7 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 66 833 \$. • 10 demandes de financement acceptées sur 11. • Financement de sources privées : 17 933 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 73 396 \$. • 16 demandes de financement acceptées sur 17. • Financement de sources privées : 55 925 \$.

* La gestion du programme Éco-quartier relève de la Direction des travaux publics.

Réalisations à souligner

En 2005

Propreté de la rue Fleury

Voisins-du-Sault a organisé une activité ayant un double objectif : la récupération des matières recyclables et l'amélioration de la propreté de la rue Fleury. Chacun des 268 commerçants visés a eu la possibilité de se procurer gratuitement un bac roulant et 68 ont accepté. Les bacs roulants ont permis de récupérer de plus grandes quantités de carton commercial et d'améliorer la propreté de la rue Fleury, étant donné que moins de carton s'envolait au vent.

En 2006

Mon sac, je le réutilise

L'Éco-quartier Saint-Sulpice a mis en vente un sac réutilisable fabriqué par une entreprise québécoise. Une tournée de sensibilisation dans le cadre de la campagne « Mon sac, je le réutilise » a permis d'informer des commerçants ainsi que des écoles et des citoyens de la nécessité d'utiliser des sacs réutilisables et de l'impact des sacs de plastique sur l'environnement. En octobre 2006, plus de 3 000 personnes avaient été jointes. 4 300 sacs ont été vendus ou donnés et une dizaine d'entreprises ont été accompagnées dans leur démarche d'utilisation des sacs réutilisables.



6.2 Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce*

Population : 163 110 habitants

Organismes promoteurs

Société environnementale de
Côte-des-Neiges
Prévention Notre-Dame-de-Grâce
Valorisateurs écologiques

26

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 22 emplois créés : 10 permanents; 12 non permanents, dont 2 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 13 emplois occupés par des femmes, 9 par des hommes. • 17 emplois occupés par des moins de 30 ans, 5 par des 30 ans et plus. • 8 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 15 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 23 emplois créés : 12 permanents; 11 non permanents, dont 1 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 17 emplois occupés par des femmes, 6 par des hommes. • 17 emplois occupés par des moins de 30 ans, 6 par des 30 ans et plus. • 7 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 14 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 9 séances de formation suivies par 20 employés et bénévoles. • 74 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 séances de formation suivies par 23 employés et bénévoles. • 88 séances de formation organisées pour les citoyens.
Conseils d'administration	
<ul style="list-style-type: none"> • 15 citoyens ont siégé aux CA. • 8 sièges occupés par des hommes. • 15 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 3 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 14 citoyens ont siégé aux CA. • 8 sièges occupés par des hommes. • 12 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 4 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 36 625 \$. • 6 demandes de financement acceptées sur 9. • Financement de sources privées : 12 273 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 45 113 \$. • 7 demandes de financement acceptées sur 8. • Financement de sources privées : 18 238 \$.

* La gestion du programme Éco-quartier relève de la Direction des travaux publics.

Réalisations à souligner

En 2005

Animation sur les 3R

La Société environnementale de Côte-des-Neiges a organisé 25 ateliers portant sur les 3R dans huit écoles primaires de son quartier. Plusieurs élèves de ces écoles ont incité leurs parents à aller chercher un bac vert au local de l'Éco-quartier. De plus, trois de ces écoles ont obtenu la certification « École verte Bruntland » à la suite des ateliers offerts par l'Éco-quartier.

En 2006

Quand cela déménage

Vers la période des déménagements, les Valorisateurs écologiques ont organisé la campagne « Quand cela déménage ». Plusieurs activités de sensibilisation aux 3R ont été organisées lors d'une grande fête de quartier jumelée à une vente de garage annuelle. Des arbres ont été distribués. Au terme de cette campagne, plus de 600 personnes avaient reçu de l'information sur le recyclage et les autres activités de l'Éco-quartier. 28 arbres ont été plantés dans le quartier.



6.3 Arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve*

Population : 128 440 habitants

Organismes promoteurs

Jeunes sportifs Hochelaga inc.
 Mercier-Ouest Quartier en santé
 Comité de surveillance de Louis-Riel
 CCSE Maisonneuve
 Club Optimiste Tétreaultville inc.

28

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 16 emplois créés : 5 permanents; 11 non permanents, dont 3 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 9 emplois occupés par des femmes, 7 par des hommes. • 12 emplois occupés par des moins de 30 ans, 4 par des 30 ans et plus. • 2 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 10 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 19 emplois créés : 7 permanents; 12 non permanents, dont 2 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 14 emplois occupés par des femmes, 5 par des hommes. • 15 emplois occupés par des moins de 30 ans, 4 par des 30 ans et plus. • 2 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 8 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 10 séances de formation suivies par 7 employés et bénévoles. • 38 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 21 séances de formation suivies par 10 employés et bénévoles. • 48 séances de formation organisées pour les citoyens.
Conseils d'administration	
<ul style="list-style-type: none"> • 32 citoyens ont siégé aux CA. • 17 sièges occupés par des hommes. • 31 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 3 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 32 citoyens ont siégé aux CA. • 17 sièges occupés par des hommes. • 31 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 3 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 34 748 \$. • 7 demandes de financement acceptées sur 9. • Financement de sources privées : 2 588 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 28 482 \$. • 9 demandes de financement acceptées sur 11. • Financement de sources privées : 2 172 \$.

* La gestion du programme Éco-quartier relève de la Direction des travaux publics.

Réalisations à souligner

En 2005

3R dans les commerces

Le Comité de surveillance Louis-Riel a poursuivi les visites des commerces du quartier sur le thème du recyclage, soit pour assurer un suivi, soit pour proposer aux commerçants non participants des bacs verts ou des bacs roulants. 183 commerçants ont été rencontrés et 95 % d'entre eux ont adopté les bonnes pratiques de récupération des matières recyclables dans leur magasin.

En 2006

Projet de restauration de chaises à l'école primaire Edward Murphy

Mercier-Ouest Quartier en santé a proposé à l'école primaire Edward Murphy de restaurer 27 chaises inutilisables. Les élèves ont nettoyé les chaises et les ont repeintes en utilisant différents thèmes (animaux, fleurs, etc.). Ces chaises ont pu être de nouveau réutilisées et les enfants ont été sensibilisés au réemploi des objets. Ce projet a fait l'objet d'un article dans le journal *Le Flambeau de l'Est*. Par la suite, l'Éco-quartier a préparé un cahier sur les 3R destiné aux élèves de 6^e année.



6.4 Arrondissement du Plateau-Mont-Royal*

Population : 101 364 habitants

Organismes promoteurs

Comité Saint-Urbain

Vélo Québec

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 11 emplois créés : 5 permanents; 6 non permanents, dont 6 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 10 emplois occupés par des femmes, 1 par des hommes. • 6 emplois occupés par des moins de 30 ans, 5 par des 30 ans et plus. • 3 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 10 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 14 emplois créés : 5 permanents; 9 non permanents, dont 7 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 12 emplois occupés par des femmes, 2 par des hommes. • 9 emplois occupés par des moins de 30 ans, 5 par des 30 ans et plus. • 3 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 13 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 6 séances de formation suivies par 17 employés et bénévoles. • 20 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 séances de formation suivies par 22 employés et bénévoles. • 21 séances de formation organisées pour les citoyens.
Conseils d'administration	
<ul style="list-style-type: none"> • 11 citoyens ont siégé aux CA. • 7 sièges occupés par des hommes. • 11 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 2 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 11 citoyens ont siégé aux CA. • 7 sièges occupés par des hommes. • 11 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 2 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 45 597 \$. • 7 demandes de financement acceptées sur 11. • Financement de sources privées : 4 687 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 102 841 \$. • 10 demandes de financement acceptées sur 10. • Financement de sources privées : 13 914 \$.

* La gestion du programme Éco-quartier relève de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Réalisations à souligner

En 2005

Le Centre Tournesol

Le Comité Saint-Urbain a mis en place un projet original de compostage communautaire, le Centre Tournesol. L'Éco-quartier a pu compter sur la collaboration de l'Université McGill pour la fabrication de deux composteurs géants. L'approvisionnement en matières organiques était assuré par les 160 citoyens et commerces participants qui avaient reçu des formations. Le compost produit a été redistribué aux jardins et pour les activités horticoles du quartier. En huit mois, plus de 10 tonnes de compost ont été produites. Le succès est si grand qu'il y a une liste d'attente pour venir déposer les matières organiques.

En 2006

Prix Balai d'or

Vélo Québec a lancé un concours auprès des commerçants du quartier pour améliorer la propreté devant leur magasin. Chaque commerçant participant disposait d'une semaine pour faire le ménage. Un jury a ensuite fait la tournée des commerces, a désigné les trois gagnants et leur a remis des balais d'or, d'argent et de bronze. Un article dans le journal local leur a été consacré. Sur les 73 commerces visés, 59 ont accepté de participer et la propreté des artères commerciales s'est améliorée.



6.5 Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles^{8*}

Population : 106 004 habitants

Organisme promoteur

Éco de la Pointe-aux-Prairies

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 19 emplois créés : 7 permanents; 12 non permanents, dont 0 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 11 emplois occupés par des femmes, 8 par des hommes. • 14 emplois occupés par des moins de 30 ans, 5 par des 30 ans et plus. • 4 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 13 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 22 emplois créés : 7 permanents; 15 non permanents, dont 0 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 13 emplois occupés par des femmes, 9 par des hommes. • 19 emplois occupés par des moins de 30 ans, 3 par des 30 ans et plus. • 3 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 12 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 8 séances de formation suivies par 22 employés et bénévoles. • 6 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 séances de formation suivies par 28 employés et bénévoles. • 1 session de formation organisée pour les citoyens.
Conseils d'administration	
<ul style="list-style-type: none"> • 11 citoyens ont siégé aux CA. • 11 sièges occupés par des hommes. • 11 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 1 siège occupé par une personne des communautés ethnoculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 citoyens ont siégé aux CA. • 7 sièges occupés par des hommes. • 8 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 2 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources privées : 2 137 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources privées : 2 835 \$.

32

⁸ En 2005, l'arrondissement comprenait Montréal-Est

* La gestion du programme Éco-quartier relève de la Direction des travaux publics qui en a confié l'encadrement à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Réalisations à souligner

En 2005

Sensibilisation des citoyens aux dépôts sauvages

Pendant toute l'année, Éco de la Pointe-aux-Prairies a organisé des tournées des endroits susceptibles de recevoir des dépôts sauvages (boisés et berges). Ces tournées ont permis de planifier des corvées de nettoyage dans les endroits problématiques. De plus, l'Éco-quartier a sensibilisé les citoyens de l'arrondissement aux différents lieux de dépôt autorisés, entre autres l'écocentre, quand ils souhaitent se départir de différentes matières. À la suite de cette sensibilisation, l'écocentre a reçu plus d'encombrants et de résidus domestiques dangereux.

En 2006

Opération recyclage : distribution de billets de courtoisie

Le personnel de l'Éco-quartier a effectué des tournées dans l'arrondissement pour évaluer les bacs de recyclage des citoyens et leur distribuer des billets de courtoisie indiquant la qualité de leur tri et les améliorations à apporter au besoin. De plus, ils ont profité de cette tournée pour distribuer un feuillet d'information expliquant aux citoyens n'ayant pas de bacs de recyclage comment s'en procurer un. Plus de 25 000 feuillets ont été déposés dans les boîtes aux lettres des résidences visées par cette opération. Cette initiative a motivé une centaine de citoyens à aller chercher un bac au local de l'Éco-quartier.



6.6 Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie*

Population : 131 318 habitants

Organismes promoteurs

SODER

Comité écologique du Grand Montréal

34

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 20 emplois créés : 11 permanents; 9 non permanents, dont 1 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 11 emplois occupés par des femmes, 9 par des hommes. • 11 emplois occupés par des moins de 30 ans, 9 par des 30 ans et plus. • 6 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 9 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 17 emplois créés : 10 permanents; 7 non permanents, dont 1 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 12 emplois occupés par des femmes, 5 par des hommes. • 9 emplois occupés par des moins de 30 ans, 8 par des 30 ans et plus. • 4 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 9 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 9 séances de formation suivies par 142 employés et bénévoles. • 150 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 séances de formation suivies par 253 employés et bénévoles. • 131 séances de formation organisées pour les citoyens.
Conseils d'administration	
<ul style="list-style-type: none"> • 12 citoyens ont siégé aux CA. • 9 sièges occupés par des hommes. • 11 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 3 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 citoyens ont siégé aux CA. • 10 sièges occupés par des hommes. • 10 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 4 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 95 730 \$. • 10 demandes de financement acceptées sur 18. • Financement de sources privées : 19 330 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 221 367 \$. • 16 demandes de financement acceptées sur 18. • Financement de sources privées : 20 783 \$.

* La gestion du programme Éco-quartier relève de la Direction des travaux publics.

Réalisations à souligner

En 2005

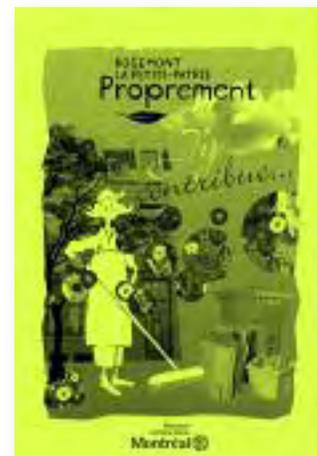
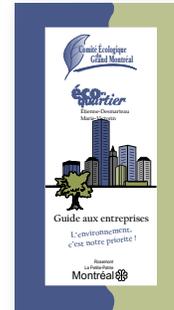
Relance de la collecte sélective des matières recyclables dans les immeubles de neuf logements et plus

Durant toute l'année, le Comité écologique du Grand-Montréal a relancé les concierges des immeubles de neuf logements et plus du quartier. Des visites ont été effectuées dans ces immeubles pour déterminer le matériel supplémentaire requis (bacs roulants, affiches, autocollants, recyclosacs) et aussi sensibiliser les nouveaux locataires. Grâce à cette campagne de relance, l'Éco-quartier a mis le programme en œuvre dans de nouveaux immeubles, a vérifié s'il y avait eu des abandons et consolidé le programme dans les immeubles dans lesquels il était déjà en vigueur.

En 2006

Entrée en vigueur de l'appellation « V » (vert) chez les commerçants

La Société de développement environnemental de Rosemont a rencontré plus de 500 commerçants au cours de l'année pour les sensibiliser au recyclage. Les commerçants qui se sont engagés à participer toute l'année à la collecte sélective ont reçu un bac roulant et une certification. Au total, 400 bacs roulants ont été livrés. De plus, 26 commerçants du marché Jean Talon ont adopté cette pratique. Trois collectes sont organisées chaque semaine pour ramasser leurs matières recyclables.



6.7 Arrondissement de Saint-Laurent*

Population : 77 391 habitants

Organisme promoteur

CRABE (Centre de recherche et d'action pour le bien-être environnemental)

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 5 emplois créés : 2 permanents; 3 non permanents, dont 1 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 3 emplois occupés par des femmes, 2 par des hommes. • 2 emplois occupés par des moins de 30 ans, 3 par des 30 ans et plus. • 0 emploi occupé par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 3 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 9 emplois créés : 2 permanents et 7 non permanents. • 5 emplois occupés par des femmes, 4 par des hommes. • 6 emplois occupés par des moins de 30 ans, 3 par des 30 ans et plus. • 0 emploi occupé par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 8 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 5 séances de formation suivies par 7 employés et bénévoles. • 16 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 séances de formation suivies par 10 employés et bénévoles. • 23 séances de formation organisées pour les citoyens.
Conseils d'administration	
<ul style="list-style-type: none"> • 5 citoyens ont siégé aux CA. • 3 sièges occupés par des hommes. • 5 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 2 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 citoyens ont siégé aux CA. • 3 sièges occupés par des hommes. • 5 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 2 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 36 900 \$. • 3 demandes de financement acceptées sur 5. • Financement de sources privées : 14 142 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 69 268 \$. • 5 demandes de financement acceptées sur 7. • Financement de sources privées : 36 540 \$.

* La gestion du programme Éco-quartier relève de la Direction des travaux publics.

Réalisations à souligner

En 2005

Kiosque sur le recyclage

Le Centre de recherche et d'action pour le bien-être environnemental a animé plusieurs kiosques dans l'arrondissement sur les thèmes du recyclage, du compostage et de l'entretien écologique des fleurs. 160 citoyens ont été sensibilisés lors de ces activités et 10 se sont rendus à l'Éco-quartier pour obtenir des renseignements supplémentaires.

En 2006

Projet de mise en œuvre du recyclage dans les immeubles de trois logements et plus

Ce projet d'une durée de neuf mois avait pour but de sensibiliser les résidents de 150 immeubles à la collecte sélective des matières recyclables. En plus des résidents, on a aussi rencontré les concierges ou les administrateurs pour leur transmettre de l'information sur les jours de collecte. Plus de 5 000 locataires ont été sensibilisés et les quantités de déchets ont diminué dans ces immeubles.



6.8 Arrondissement du Sud-Ouest*

Population : 66 474 habitants

Organismes promoteurs

Pro-Vert Sud-Ouest

YMCA – Pointe-Saint-Charles

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 15 emplois créés : 4 permanents; 11 non permanents, dont 5 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 8 emplois occupés par des femmes, 7 par des hommes. • 11 emplois occupés par des moins de 30 ans, 4 par des 30 ans et plus. • 1 emploi occupé par une personne des communautés ethnoculturelles. • 9 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 17 emplois créés : 5 permanents; 12 non permanents, dont 2 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 11 emplois occupés par des femmes, 6 par des hommes. • 13 emplois occupés par des moins de 30 ans, 4 par des 30 ans et plus. • 2 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 11 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 16 séances de formation suivies par 6 employés et bénévoles. • 23 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 séances de formation suivies par 8 employés et bénévoles. • 40 séances de formation organisées pour les citoyens.
Conseils d'administration	
<ul style="list-style-type: none"> • 30 citoyens ont siégé aux CA. • 15 sièges occupés par des hommes. • 28 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 4 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 citoyens ont siégé aux CA. • 18 sièges occupés par des hommes. • 26 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 3 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 360 282 \$. • 14 demandes de financement acceptées sur 21. • Financement de sources privées : 17 721 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 622 142 \$. • 21 demandes de financement acceptées sur 29. • Financement de sources privées : 36 012 \$.

* La gestion du programme Éco-quartier relève de la Direction des travaux publics.

Réalisations à souligner

En 2005

Atelier sur le recyclage

Le YMCA – Pointe-Saint-Charles a mis en œuvre la collecte sélective des matières recyclables dans une école primaire du quartier. L'animateur a rencontré la direction de l'école pour lui présenter le projet. Il a préparé le matériel pédagogique, puis a animé l'atelier destiné aux enfants. 270 élèves ont participé à cette activité. Les bacs roulants ont été livrés peu après et l'école a pu démarrer le programme de recyclage.

En 2006

Participation au comité vert de l'école secondaire Saint-Henri Pro-Vert Sud-Ouest dans le district Louis-Cyr a apporté son soutien et son expertise aux professeurs de l'école secondaire pour mettre sur pied un comité vert. L'Éco-quartier a prêté de l'équipement, a facilité le compostage et a ajouté le métal et le plastique à la collecte existante de papier-carton. Il a aussi organisé des ateliers dans 20 classes. Le comité vert a par la suite travaillé de façon autonome pour mettre en place, entre autres, la récupération des piles. Grâce aux actions du comité, l'école secondaire Saint-Henri a obtenu la certification « École verte Bruntland ».



6.9 Arrondissement de Ville-Marie*

Population : 74 832 habitants

Organismes promoteurs

Association sportive et communautaire du Centre-Sud
Union des étudiants et étudiantes de Concordia Inc.
Éco-quartier Sainte-Marie

40

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 16 emplois créés : 6 permanents; 10 non permanents, dont 4 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 12 emplois occupés par des femmes, 4 par des hommes. • 6 emplois occupés par des moins de 30 ans, 10 par des 30 ans et plus. • 4 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 10 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 23 emplois créés : 6 permanents; 17 non permanents, dont 10 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 14 emplois occupés par des femmes, 9 par des hommes. • 13 emplois occupés par des moins de 30 ans, 10 par des 30 ans et plus. • 8 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 17 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 6 séances de formation suivies par 5 employés et bénévoles. • 28 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 séances de formation suivies par 8 employés et bénévoles. • 35 séances de formation organisées pour les citoyens.
Conseils d'administration	
<ul style="list-style-type: none"> • 22 citoyens ont siégé aux CA. • 15 sièges occupés par des hommes. • 11 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 5 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 45 citoyens ont siégé aux CA. • 26 sièges occupés par des hommes. • 11 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 9 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 90 382 \$. • 19 demandes de financement acceptées sur 21. • Financement de sources privées : 14 166 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 136 996 \$. • 28 demandes de financement acceptées sur 31. • Financement de sources privées : 18 164 \$.

* La gestion du programme Éco-quartier relève de la Direction des travaux publics

Réalisations à souligner

En 2005

Mise en œuvre de la collecte sélective dans les édifices commerciaux

L'Association sportive et communautaire du Centre-Sud a procédé à la mise en œuvre de la collecte sélective dans les édifices commerciaux. L'Éco-quartier a rencontré les gestionnaires des immeubles visés pour leur proposer la collecte sélective du verre, du plastique et du métal par l'arrondissement. Cette activité d'une durée de douze mois a permis de mettre en œuvre la collecte dans 15 édifices et 1 000 employés ont été sensibilisés. De plus, lors de ces visites, 50 commerçants ayant pignon sur rue ont demandé des bacs roulants.

En 2006

Opération propreté 2006

Cette activité, organisée par l'Éco-quartier Sainte-Marie dans le cadre d'Opération Montréal.net, visait à cibler un quadrilatère problématique et à y effectuer une corvée de nettoyage ainsi que des suivis et d'autres corvées au besoin. Le quadrilatère choisi était celui délimité par les rues Maisonneuve, Fullum, Ontario et Frontenac. 80 résidants aidés de groupes communautaires ont répondu deux fois à l'appel de l'Éco-quartier (en juin et en septembre) pour effectuer un nettoyage de cette zone. Les résidants ont été invités à une fête de quartier et ont reçu des coupons pour un tirage. Ils ont aimé l'expérience du travail en équipe pour améliorer leur quartier.



6.10 Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*

Population : 145 485 habitants

Organismes promoteurs

Patro Le Prévost

Parc-Extension Quartier en santé

PARI Saint-Michel

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 20 emplois créés : 8 permanents; 12 non permanents, dont 5 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 9 emplois occupés par des femmes, 11 par des hommes. • 13 emplois occupés par des moins de 30 ans, 7 par des 30 ans et plus. • 6 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 9 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 19 emplois créés : 9 permanents; 10 non permanents, dont 5 d'une durée égale ou supérieure à six mois. • 9 emplois occupés par des femmes, 10 par des hommes. • 9 emplois occupés par des moins de 30 ans, 10 par des 30 ans et plus. • 5 emplois occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. • 10 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 6 séances de formation suivies par 11 employés et bénévoles. • 114 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 séances de formation suivies par 12 employés et bénévoles. • 77 séances de formation organisées pour les citoyens.
Conseils d'administration	
<ul style="list-style-type: none"> • 55 citoyens ont siégé aux CA. • 29 sièges occupés par des hommes. • 52 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 21 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 54 citoyens ont siégé aux CA. • 26 sièges occupés par des hommes. • 46 sièges occupés par des 30 ans et plus. • 21 sièges occupés par des personnes des communautés ethnoculturelles.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 30 721 \$. • 7 demandes de financement acceptées sur 7. • Financement de sources privées : 31 930 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 37 284 \$. • 6 demandes de financement acceptées sur 7. • Financement de sources privées : 28 950 \$.

* La gestion du programme Éco-quartier relève de la Direction des travaux publics.

Réalisations à souligner

En 2005

Mise en œuvre et suivi de la collecte sélective dans les immeubles de neuf logements et plus

Patro le Prévost poursuit depuis plusieurs années la mise en œuvre de la collecte sélective dans les immeubles de neuf logements et plus. Cette année, le personnel de l'Éco-quartier a effectué des visites surprises dans les immeubles et des tournées lors des jours de collecte. De nouveaux édifices (écoles, immeubles, organismes) ont adopté le programme. Au total, 160 immeubles ont eu une visite de suivi ou ont mis en œuvre le programme.

En 2006

Animations en environnement

PARI Saint-Michel a organisé des animations sur le thème de l'environnement en général. Les animateurs de l'Éco-quartier ont préparé des jeux sur la consommation responsable, des contes traitant des gaz à effet de serre et des bricolages à partir de matériaux recyclables qu'ils ont présentés dans les camps de jour. Près de 350 jeunes ont été sensibilisés et sont devenus des ambassadeurs écologiques.



6.11 Portrait type d'un Éco-quartier en 2005 et 2006⁹

2005	2006
Emplois Éco-quartiers	
<ul style="list-style-type: none"> • 2,6 emplois permanents créés par organisme promoteur. • 4,1 emplois non permanents créés par organisme promoteur. • 12 personnes ayant travaillé pour l'organisme promoteur, postes non rémunérés inclus. • 60 % des emplois occupés par des femmes, répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> 21 % des emplois permanents; 39 % des emplois non permanents. • 26 % des emplois permanents occupés par des 30 ans et plus. • 51 % des emplois non permanents occupés par des moins de 30 ans. • 44 % des emplois permanents et 56 % des emplois non permanents occupés par des personnes ayant une formation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2,9 emplois permanents créés par organisme promoteur. • 4,9 emplois non permanents créés par organisme promoteur. • 14 personnes ayant travaillé pour l'organisme promoteur, postes non rémunérés inclus. • 64 % des emplois occupés par des femmes, répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> 22 % des emplois permanents; 42 % des emplois non permanents. • 24 % des emplois permanents occupés par des 30 ans et plus. • 53 % des emplois non permanents occupés par des moins de 30 ans. • 39 % des emplois permanents et 61 % des emplois non permanents occupés par des personnes ayant une formation universitaire.
Participation des communautés ethnoculturelles et formation	
<ul style="list-style-type: none"> • 20 % des emplois occupés par des personnes issues des communautés ethnoculturelles. • 3,4 séances de formation suivies dans chaque organisme promoteur par 9,6 employés et bénévoles. • 20,8 séances de formation organisées pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • 18 % des emplois occupés par des personnes issues des communautés ethnoculturelles. • 4,2 séances de formation suivies dans chaque organisme promoteur par 15,2 employés et bénévoles. • 21,2 séances de formation organisées pour les citoyens.
Soutien financier autre que celui du programme Éco-quartier	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 30 685 \$. • Financement de sources privées : 4 812 \$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de sources publiques : 51 477 \$. • Financement de sources privées : 8 471 \$.

⁹ Le calcul des moyennes indiquées est basé sur 26 organismes promoteurs en 2005 et 2006.

CONCLUSION



Depuis sa création en 1995, le programme Éco-quartier s'est maintenu malgré les incertitudes. Il a conservé sa philosophie de départ qui était d'être mis en œuvre dans tous les arrondissements de Montréal. Actuellement, 10 arrondissements sur 19 offrent le programme et un onzième se joindra à eux en 2007 (arrondissement de Pierrefonds-Roxboro). Le programme touche de plus en plus de citoyens : en 2006, pas moins de 61,7 % de la population montréalaise était desservie.

Le programme Éco-quartier est l'un des leviers permettant d'atteindre les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. En effet,

plus de 40 % des activités mises sur pied par les organismes traitent des 3R.

Le réseau des Éco-quartiers représente un important bassin d'emploi en environnement tant pour les personnes de moins de 30 ans que pour les diplômés universitaires.

La collaboration des organismes Éco-quartier avec des partenaires locaux ou extérieurs représente une valeur ajoutée pour la communauté, ce qui permet d'entretenir le sentiment d'appartenance des citoyens à leur environnement. Les Éco-quartiers sont reconnus et encouragés à poursuivre leur action de sensibilisation à l'environnement pour améliorer le milieu de vie.

Annexe

Rapport statistique des événements par volet pour l'année 2006¹⁰

Type	Nbre total d'évén.	Bénévoles		Bénévolat (h-p.)		Participants		Partenaires	
		Total	X/évén.	Total	X/évén.	Total	X/évén.	Total	X/évén.
3R									
Collecte sélective / Événements spéciaux	279	112	0,4	1379	4,9	11 382	40,8	158	0,6
Collecte sélective neuf logements et plus	173	83	0,5	160	0,9	10 332	59,7	20	0,1
Collecte sélective de rue	207	49	0,2	250	1,2	13 787	66,6	44	0,2
Collectes saisonnières	31	20	0,6	154	5,0	1 040	33,5	15	0,5
Compostage	177	175	1,0	395	2,2	5 018	28,4	54	0,3
Écocentre	19	3	0,2	16	0,8	1 110	58,4	4	0,2
Réduction	122	75	0,6	418	3,4	4 893	40,1	90	0,7
Réemploi	72	36	0,5	246	3,4	5 702	79,2	70	1,0
Résidus dangereux et vieux vêtements	55	16	0,3	148	2,7	3 686	67,0	76	1,4
Total	1135	569	0,5	3 166	2,8	56 950	50,2	531	0,5
Embellissement									
Concours Fleurir Montréal	26	28	1,1	279	10,7	1 427	54,9	18	0,7
Concours La Magie des lumières	20	15	0,8	33	1,7	264	13,2	9	0,5
Distribution et plantation de fleurs	154	360	2,3	1574	10,2	8 516	55,3	122	0,8
Lutte aux graffitis et à l'affichage sauvage	39	10	0,3	386	9,9	452	11,6	20	0,5
Total	239	413	1,7	2 272	9,5	10 659	44,6	169	0,7
Nature en ville									
Distribution et plantation d'arbres et d'arbustes	33	52	1,6	191	5,8	1 255	38,0	32	1,0
Entretien et aménagement	43	97	2,3	668	15,5	849	19,7	36	0,8
Herbe à poux	74	34	0,5	378	5,1	1 019	13,8	29	0,4
Jour de la Terre	37	27	0,7	92	2,5	2 325	62,8	18	0,5
Promotion de l'écologie	214	150	0,7	865	4,0	11 339	53,0	204	1,0
Total	401	360	0,9	2 194	5,5	16 787	41,9	319	0,8
Propreté									
Corvée de propreté	168	577	3,4	2 465	14,7	7 443	44,3	159	0,9
Déchets domestiques	64	34	0,5	301	4,7	2 229	34,8	17	0,3
Déchets encombrants	43	47	1,1	243	5,7	818	19,0	5	0,1
Pollution canine	48	12	0,3	137	2,9	1 088	22,7	2	0,0
Total	323	670	2,1	3 146	9,7	11 578	35,8	183	0,6
TOTAL des activités (sans le volet Administration)	2 098	2 012	1,0	10 778	5,1	95 974	45,7	1 202	0,6
Administration									
Total	693	482	0,7	5 174	7,5	22 053	31,8	405	0,6
TOTAL (incluant le volet Administration)	2 791	2 494	0,9	15 952	5,7	118 027	42,3	1 607	0,6

¹⁰ Les données extraites en 2006 du Gestionnaire Éco-quartier (GEQ) sont incomplètes, car plusieurs organismes Éco-quartier ne l'utilisaient plus pour établir leur rapport d'activité.

Ville de Montréal

Production

Service des infrastructures, transport et environnement
Direction de l'environnement et du développement durable
Division de la gestion des matières résiduelles

Coordination

Direction des communications et des relations avec les citoyens

Photographies et illustrations

Les photographies et illustrations ont été réalisées par

Les organismes œuvrant dans le programme Éco-quartier
La Ville de Montréal

Design graphique et impression

Centre d'impression numérique et de communications visuelles
07.53.173-1

Révision

Nadine Boccalini

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 978-2-922388-37-3



Imprimé sur papier contenant 100 % de fibres postconsommation
- certifié écologo, procédé sans chlore et fsc recyclé - fabriqué à
partir d'énergie biogaz

ville.montreal.qc.ca/environnement

